



Normes juridiques et normes technique



Dans cette leçon, nous allons voir qu'il faut bien faire la différence entre les normes juridiques et les normes techniques, de type AFNOR, CEN ou ISO.

C'est important, dans la mesure où **leurs principales caractéristiques sont distinctes** :

- Les normes techniques ne sont pas d'application obligatoire à la différence des lois et des règlements ;
- Les normes techniques sont rédigées par des professionnels du secteur d'activité concerné ;
- Les normes techniques sont révisées tous les cinq ans, ce qui permet leur actualisation ;

D'autres différences entre normes juridiques et normes techniques seront abordées spécifiquement dans d'autres leçons à venir.